



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 89133

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les voitures silencieuses. Les nouveaux modèles de voitures (électriques, hybrides, etc.) sont très silencieuses. Malheureusement, les piétons d'une manière générale et plus spécifiquement les malvoyants, repèrent les véhicules automobiles grâce au bruit qu'elles émettent. Une récente étude américaine montre ainsi que ces voitures provoquent deux fois plus d'accidents que les voitures normales. Il lui demande donc si l'État entend prendre des mesures pour remédier à ce problème.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89133

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 septembre 2010, page 10178

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)